

Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatre décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents :

Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Thierry BAILLARD, Monique BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Corinne BRINDEL, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Violette JANET-WIOLAND

Procurations : Christian LEFRANCOIS donne pouvoir à Philippe BRUGERE, Charlotte BOURG à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Sandra CHARRIERE à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 27 novembre 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2023-05-09 D – FNCOF
Attribution de subventions supplémentaires

Monsieur Le Maire explique que l'adhésion à la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités, pour 10€ annuel, permettrait aux associations festives et culturelles de Meymac, de pouvoir bénéficier de services spécifiques tels que l'accompagnement, le conseil et la protection, et ainsi diminuer les charges courantes.

Sur proposition de Monsieur Philippe BRUGERE, Maire, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE l'adhésion à la FNCOF à compter de l'exercice 2023, l'adhésion étant de 10€
AUTORISE M le Maire à signer tous les documents utiles, administratifs et financiers, à cette adhésion,

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme,
Meymac, le 4 décembre 2023

Le Maire,


Philippe BRUGERE





Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20231211-2023-05-09-D-DE
Date de télétransmission : 11/12/2023
Date de réception préfecture : 11/12/2023